JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1er ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
• 1 à 12 pages.....200 F • 16 à 28 pages.....600 F • 32 à 44 pages.....1000 F • 48 à 60 pages.....1500 F • Plus de 60 pages ...2000 F	• TOGO ..... 20 000F • AFRIQUE ..... 28 000 F • HORS AFRIQUE ..... 40 000 F	•Récépissés de déclarations d'Associations ... 10 000 F •Avis de perte de titre foncier (1er et 2è insertions) ..... 20 000 F •Avis d'immatriculations ..... 10 000 F •Certification de JO ..... 500 F

N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, adresser à l'imprimerie TOMETY Tél. : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 Lomé

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculation)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique

Toutes personnes interessées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations des mains du conservateur soussigné dans le delai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Notsè, Agou, Kpalimé, Akata, Danyi, Sotouboua et Sokodé.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 86318-GL déposée le 01-08-2021, M. SECK Birhame, profession : Fonctionnaire de police, demeurant à AGOE et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 10a 65ca, situé à AGOE DEMAKPOE, connu sous le nom de DEMAKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n° 557 et 558, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot n° 568 et à l'Ouest par le lot n° 565.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 100060-GL déposée le 04-04-2022, M. ZAKARI Halidou, profession : Revendeur, demeurant à ESPAGNE et domicilié à Adétikopé, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 4a 89ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBKU TRONU et à l'Est par la route Nationale N°1 Lomé – Dapaong de 74m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112447-GL déposée le 08-06-2023, M. AMENOFE Bossou Atakouma, profession : Enseignant, demeurant à LOME et domicilié à SEGBE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de KPODJI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 933, au Sud par les lots n° 935A et 936A, à l'Est par le lot n° 936A et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112607-GL déposée le 10-07-2023, M. KOUSSA Komlan, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 26ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ASSIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété BADJI KODJO KOMPO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112608-GL déposée le 10-07-2023, M. EKLOU Kodjo Dodji, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 53ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ASSIKO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété BADJI KODJO KOMPO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112609-GL déposée le 10-07-2023, M. ATSOU Koffissè Casimir, profession : Sans profession, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SAGBADO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADEPOHA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112610-GL déposée le 11-07-2023, M. TCHAKPI Tchaa Hemou, profession : Gendarme adjoint, demeurant à LOME et domicilié à LOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de DJOGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ZONOU KOMLAN AMEVO, au Sud par une rue en projet de 12m et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112611-GL déposée le 11-07-2023, M. GNAMSOUKOU Timothée A. Frank, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à TELESSOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de TOYIME, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOBO ADJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112612-GL déposée le 11-07-2023, M. SENYO Kwami, profession : Déclarant en douanes, demeurant à LOME et domicilié à AMADAHOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 2029, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par le lot n° 2030A et à l'Ouest par le lot n° 2027.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112613-GL déposée le 11-07-2023, Mme GNAMA Agnaro, profession : Chargée d'études, demeurant à AGOE et domiciliée à LEGBASSITO, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO YOKOE, connu sous le nom de AGBLEGAN, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBEKE KODJO GAGLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112614-GL déposée le 11-07-2023, Mme AFIDEGNON Abla Orêkossi, profession : Employée, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 94ca, situé à LOME BAGUIDA, connu sous le nom de BAGUIDA, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 16A, au Sud et à l'Est par le lot n°17 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112615-GL déposée le 11-07-2023, M. SAMBONI-LALI Cantam, profession : Retraité, demeurant à DAPAONG et domicilié à DAPAONG, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à LEGBASSITO ATHIEME, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AZIANDJIPE et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112616-GL déposée le 11-07-2023, Mme AGODA Abidé, profession : sans profession, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 17ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété APEDO AGBENYEGA et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112617-GL déposée le 12-07-2023, Mme AMUZU-GASSOU Adzovi Massah Delalom épouse MENSAH-MEGNASSAN, profession : Couturière, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN-GBONVIE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 55ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de WOUGOME, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues de 14m chacune, au Sud par une rue de 12m et à l'Ouest par la propriété KLOKPA KIMPO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112618-GL déposée le 12-07-2023, Mme SENOU Adjidahoin épouse HODENOU, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ATTIEGOU, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 35ca, situé à LOME ANFAME NORD, connu sous le nom de ANFAME NORD, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 739, au Sud par le lot n° 741, à l'Est par le lot n° 740B et à l'Ouest par une rue de 13m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112619-GL déposée le 13-07-2023, M. BAMELA Totomba, profession : Secrétaire d'administration, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN FOREVER, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de ZOGBE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété MONDO KOKOU AGBOTRO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112620-GL déposée le 13-07-2023, M. EKPAWOU Mabeza, profession : Gestionnaire comptable, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 43ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBODRAKOU et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112621-GL déposée le 13-07-2023, Mme ZOLOUA Miguima épouse ATTIGNON, profession: Garde-malade, demeurant à LOME et domiciliée à DOUMASSESSE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 51ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de AKOIN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AFATCHAO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112622-GL déposée le 13-07-2023, M. AMOUSSOU A. Azea Mawuko, profession : sans profession, demeurant à LOME ADIDOGOME et domicilié à HOKOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 47ca, situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété WATEBA IHOU K. CLAUDE, au Sud par une rue non dénommée de 06m et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112623-GL déposée le 13-07-2023, Mme GUESSOU Akuele, profession : Enseignante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 05ca, situé à KPEME, connu sous le nom de FOLLY-GA, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 10m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AWOMAVI ANYINEFA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112624-GL déposée le 13-07-2023, M. DJEPONOGNI Sadat, profession : Commerçant, demeurant à LOME et domicilié à KELEGOUGAN, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 85ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de HOUMBI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 12m, au Sud par le lot n° 1449, à l'Est par le lot n° 1447A et à l'Ouest par le lot n° 1448.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112625-GL déposée le 13-07-2023, M. ALASSANI Sakibou, profession : Informaticien, demeurant à AGOE et domicilié à DEMAKPOE, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de MADJIKPETO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GBOFU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112626-GL déposée le 13-07-2023, M. GBADAMASSI Moukaïla, profession : Chauffeur, demeurant à LOME et domicilié à ABOBOKOME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de KPOGAN AGBETIKO, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGBE-SEMENOU COMLANVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112627-GL déposée le 13-07-2023, Mme AGBEGNA Afi Mokpokpo épouse DOVOR, profession: sans profession, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN SOTED, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 21ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AFIDENYIGBAN, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SEDOUFIO, au Sud par la collectivité AKAKPO et à l'Est par l'axe de la route nationale n° 2.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112628-GL déposée le 13-07-2023, M. MENSAH AWUITOH Torgbor, profession : Directeur de société, demeurant à LOME et domicilié à BE-KPOTA, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 93ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DJASSEME, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par un espace non dénommé, au Sud et à l'Est par la propriété TORGBOR.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112629-GL déposée le 13-07-2023, M. ABOUDOU Kossi, profession : Électricien d'équipement, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété APEDO SOTOHOE, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 12m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112630-GL déposée le 13-07-2023, M. YOVO Zankpe Aziablevi, profession : retraité, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN GBOSSIME, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 69ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 640, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 647 et à l'Ouest par le lot n°, 645.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112631-GL déposée le 13-07-2023, Mme TETTEY Afi Eli, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 98ca, situé à LOME AFLAO VESSOME, connu sous le nom de VESSOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 738A, au Sud par le lot n° 736A, à l'Est par une rue non dénommée de 12m et à l'Ouest par les lots n° 735 et 737.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112632-GL déposée le 13-07-2023, Mme TETTEY Afi Eli, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à HEDZRANAWOE, majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 99ca, situé à AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de SEGBE, préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par des rues de 18m chacune, à l'Est par la collectivité GOLOE et à l'Ouest par la propriété SAMLA TODO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112633-GL déposée le 13-07-2023, M. DAGBA Komla, profession : Comptable, demeurant à COTONOU et domicilié à COTONOU, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à AFLAO GAKLI, connu sous le nom de AMADAHOME, préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par le lot n° 1018, à l'Est par le lot n° 1015 et à l'Ouest par le lot n° 1017A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112634-GL déposée le 13-07-2023, M. ALLAGLO Koamivi, profession : Ingénieur, demeurant à LOME et domicilié à NOVISSI, majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 33ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de TOVINOU KOME, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété EKUE MESSAH, au Sud par la propriété ADOUYOM ADOUKOE, à l'Est par la route de TOVINOU de 20m et à l'Ouest par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le conservateur de la propriété foncière du District Autonome du Grand Lomé DEVI Dossêh Kodjo

dépot légal N⁰ 54 ter du 17 Juillet 2023
Imp TOMETY N⁰ Régistre 039634
90 00 45 85 - 96 99 44 98